

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression  
plastique option design

- Ecole supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Evaluation réalisée en 2015-2016

### Présentation de l'établissement

L'Ecole supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans (ESBA TALM) est née en 2010 du regroupement de trois écoles supérieures d'art en un seul établissement public de coopération culturelle (EPCC). Avec trois sites et plus de cinq cents étudiants, elle figure parmi les écoles d'art les plus importantes en région. Elle offre des formations généralistes en art et en design et propose également des spécialités uniques en France (design sonore, conservation-restauration des œuvres sculptées).

La structuration de l'établissement a mobilisé les équipes durant plusieurs années. La précédente évaluation du HCERES s'est tenue dans ce contexte de construction. Après plusieurs années de fonctionnement, l'organisation a été révisée par la création d'un poste de direction générale, distinct du pilotage de chacun des trois sites. Cette situation a permis, après plusieurs périodes d'intérim, à une équipe de direction renouvelée de définir des règles adaptées au caractère multi-site en posant le principe de subsidiarité entre les sites ainsi que le siège et la responsabilité budgétaire des sites. Cette période récente (2014-2015) a aussi été l'occasion de cartographier l'ensemble des formations afin de lancer les bases d'un projet d'établissement. Celui-ci s'est consacré à la définition des valeurs fondamentales, à l'écriture des objectifs pédagogiques, à la consolidation de la politique de recherche mais aussi à la quête de l'équilibre entre le « commun » de l'école et la valorisation de la singularité de chaque site. Cette démarche en cours est partagée par les équipes enseignantes et administratives.

Dotée d'instances et de ressources communes et animée par une méthode rigoureuse, l'école s'est donnée les moyens de définir une véritable stratégie lui permettant d'accroître son attractivité au bénéfice d'un équilibre entre les trois sites des trois villes, situés dans deux régions distinctes.

Le dossier transmis par l'établissement est produit dans un contexte de positionnement clarifié et dans une dynamique qui verra les projets de chaque site s'affirmer davantage et le projet commun nourri. C'est bien l'ambition et la cohérence qui sont recherchées simultanément par les trois directions de site et la direction générale, désireuses que cette nouvelle culture s'étende à l'ensemble des acteurs de l'école.

### Présentation du diplôme

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *design* de l'ESBA TALM est proposé sur deux sites de l'école (Angers et Le Mans).

Sur le site d'Angers, le cursus d'études développe un enseignement dont l'objectif est de former des concepteurs capables d'intervenir dans le champ de la création par le design, au croisement de l'objet, de l'architecture et des arts plastiques, les étudiants devant être inscrits dans une culture artistique contemporaine.

Sur le site du Mans, l'option *design* se décline en deux mentions : espace de la cité et design sonore. Le DNSEP option *design* mention espace de la cité aborde la problématique de l'aménagement de l'espace public dans une approche holistique. L'étudiant est amené à envisager la cité comme « un bien commun partagé par des communautés aux intérêts contradictoires ». Cette formation interroge la création artistique dans la ville et sa dimension poétique. Le DNSEP option *design* mention design sonore, seul cursus de cette nature valant grade master sur le territoire national, vise à former des étudiants à la création sonore appliquée à tous les domaines où penser le son, l'imaginer, le fabriquer et l'intégrer s'avèrent nécessaires. Cela concerne les domaines suivants : industrie, urbanisme et architecture, multimédia, web, téléphonie, marketing, art, cinéma, télévision, spectacle vivant.

### Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'école, dans le domaine du design, forme aussi bien des designers sonores, des designers de mobilier et objet que des concepteurs de projet sur la programmation urbaine. Les connaissances et compétences attendues sont explicitées et

clairement différenciées entre les différentes options. De manière générale, à l'issue de la formation, les étudiants doivent être capables d'articuler enseignements théoriques et pratiques d'atelier dans la réalisation de leur projet. Cette dialectique est développée tout au long de la scolarité.

L'option *design* à Angers propose une approche critique du design, à l'échelle de l'objet et de l'espace, nourrie par l'apport des outils numériques et par une transversalité avec l'option *art*.

L'option *design*, mention design de la cité, au Mans propose de former des designers capables d'intervenir dans le processus d'une étude de reprogrammation urbaine en phase projet. Elle vise une connaissance de l'ingénierie des moyens de représentation et de production ainsi qu'une approche sociologique, historique et symbolique des espaces de la cité. Le périmètre des enseignements est en conséquence très large. Il concerne l'architecture, l'urbanisme, la sociologie et l'art. Cette diversité, louable, paraît parfois confuse. Au-delà des expérimentations et de la recherche, les métiers visés par la formation concernent-ils des urbanistes, des designers de mobilier urbain ou bien des designers-auteurs intervenant dans la ville ?

L'option *design*, mention design sonore, forme des producteurs qui peuvent fabriquer une matière sonore liée aussi bien à un produit qu'à un espace ou encore qui peut exister comme une production expérimentale plus autonome. C'est la formation qui paraît la plus solide dans ses connexions concrètes avec l'environnement scientifique et socio-économico-culturel.

Pour toutes les formations, les volumes horaires et l'organisation des enseignements reflètent bien la double approche théorique et pratique. Des séminaires sont proposés dans le but de développer chez l'étudiant une pensée critique du design et une connaissance d'autres champs disciplinaires. Il ne semble pas exister de modalités d'évaluation de l'acquisition de ces compétences critiques lors de l'évaluation des présentations des travaux des étudiants et/ou des projets issus des ateliers de recherche et création (ARC). Des enseignements de langue anglaise sont dispensés, plus ponctuellement la langue allemande est abordée. Certains ARC sont pratiqués en langue anglaise. Les équipements mis à disposition des étudiants sont de qualité (ateliers de construction à Angers, pôle son au Mans).

Des mutualisations d'enseignements existent au sein de l'établissement entre les sites (workshops communs), entre les options *art* et *design* dispensées au Mans et avec des sites de production et d'exposition en Hollande et en Allemagne. Ces mutualisations semble s'incarner essentiellement dans les formations liées à l'outil numérique et en particulier (mention design de la cité) dans le projet plus vaste Synthetic lié au design computationnel. Ce projet paraît très porteur.

L'ESBA TALM est soucieuse de l'insertion professionnelle de ses diplômés, avec l'objectif constant d'en accélérer et d'en faciliter la réalisation. Un module d'enseignements, mutualisé entre les trois sites de l'école, est dédié à la question de la professionnalisation. Deux journées d'étude annuelles sont également organisées avec des professionnels dans l'objectif de faire connaître aux étudiants les réalités d'une carrière dans le domaine du design. Des stages, d'une durée de 3 à 6 mois, sont obligatoires en 4<sup>ème</sup> année. Ils visent l'immersion, la production et la mise à l'épreuve des compétences acquises. Ils se déroulent essentiellement à Paris et dans une proportion moindre à l'étranger. L'étudiant est suivi par contact e-mail et doit restituer un rapport de stage. Dans le dossier, rien n'indique qu'il y ait l'existence d'une politique très singulière des stages.

Pour ce qui concerne le mémoire préparé dès la 4<sup>ème</sup> année et soutenu en 5<sup>ème</sup> année, l'implication importante d'enseignants théoriciens nourrit la culture des étudiants, avec notamment un soutien significatif dans la phase rédactionnelle qui débute dès le 1<sup>er</sup> cycle (option *design* à Angers, mention espace de la cité au Mans).

Les modalités de recrutement sont clairement décrites. La formation accueille des étudiants issus essentiellement de l'ESBA TALM, assurant ainsi une continuité sur les cinq années d'étude. D'autres étudiants arrivent en équivalence des filières artistiques. Cependant les chiffres communiqués ne permettent pas de mesurer l'attractivité de la formation au niveau master. On note une baisse des effectifs à Angers (passant de 15 à 8 sur la période 2011-2015). On note également des effectifs fluctuants pour la mention design de la cité (5 inscrits en 2011 et 2015, 11 en 2012, 10 en 2013 et 8 en 2014). Seule la mention design Sonore connaît une légère augmentation des effectifs (6 inscrits en 2012 et 8 en 2015). Ces données ne sont pas commentées dans le dossier.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ESBA TALM est le plus important établissement multi-site de la région Pays de la Loire en termes d'effectifs. Les mentions design de la cité et design sonore du DNSEP option *design* complètent l'offre de formation de l'école. Bien que les trois formations présentent des caractéristiques lisibles, elles ne remettent pas en cause le socle généraliste voulu par les trois sites de l'établissement. A Angers, l'option *design* se teinte d'une dimension critique de la société de consommation qui n'est pas sans lien avec l'option *art* du même site, elle se distingue ainsi des formations environnantes. Au Mans, la mention design espace de la cité interroge l'espace urbain et la société. La mention design sonore se veut une dimension complémentaire : celle de l'acoustique et du son dans l'espace politique et social. Il est difficile

d'apprécier si cette dernière formation se croise avec d'autres pratiques dans l'école. De même il est parfois difficile d'identifier les liens existants entre les trois formations de la filière design.

L'ancrage territorial est un des enjeux de l'ESBA TALM avec des partenariats établis avec des écoles et des universités régionales. Il existe également quelques partenariats avec le monde de l'entreprise. Concernant les collaborations professionnelles, des efforts sont engagés par l'école : pour l'option *design* d'Angers, collaboration avec le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE), pour la mention design sonore du Mans, sonorisation du tramway et du Vieux Mans. Cependant, malgré de nombreux workshops et conférences réalisés en lien avec les professionnels, il semble exister sur le territoire local assez peu d'opportunités d'emploi dans le domaine du design comme du design sonore, ce que confirme la majorité des stages qui sont effectués à Paris.

Des liens pédagogiques variés et pertinents existent avec d'autres écoles, universités et instituts : entre autres, pour l'option *design* à Angers, convention avec Agrocampus (master *Paysages urbains*) et double-cursus avec l'Université d'Angers (master *Géographie et environnement*), ces dispositifs peu fréquentés jusqu'alors ont été réactivés récemment ; pour la mention design sonore, collaboration avec l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur (ISTIA) spécialisé dans la modélisation 3D, pour la mention espace de la cité, atelier collaboratif avec l'Ecole supérieure des géomètres et topographes (conservatoire national des arts et métiers).

L'école développe activement des programmes de recherche en lien avec les laboratoires d'autres écoles d'art et des centres de recherche, à titre d'exemple programme Tuning avec l'Ecole supérieure d'art et de design de Saint-Etienne, travaux sur des thèmes assez pointus et innovants avec l'IRCAM (Institut de recherche et coordination acoustique/musique). Enfin, un projet d'équipe de recherche mixte (laboratoire d'acoustique de l'Université du Maine, IRCAM, ESBA TALM) est en cours.

Doté d'un service actif de responsables des relations internationales, l'école offre le panel des outils nécessaires à la mobilité des étudiants et des enseignants (charte Erasmus, bourses régionales) et appartient à de nombreux réseaux internationaux (Ecart, Art accord, Elia, Encore). En design, quelques projets internationaux ont été menés, notamment sur le thème de la fabrication robotique. Un réseau international s'est mis en place à partir de l'exposition du programme de recherche Synthetic associant notamment l'University of technology (Rotterdam), la Fine arts academy (Alexandrie, Egypte), the Bartlett-UCL (Londres). Une convention bilatérale (Université de Chicoutimi au Canada) permet aux étudiants de mener un double cursus au niveau master. De manière générale, si on le rapporte aux effectifs des formations, un nombre significatif d'étudiants étrangers profitent de l'opportunité de venir sur les deux sites qui proposent un cursus d'études en design (sur les cinq dernières années, entre 8 et 21 inscrits au Mans, entre 2 et 8 inscrits à Angers). En revanche il apparaît que les étudiants inscrits en option *design* délaissent les séjours d'études à l'étranger au profit de stages longs en milieu professionnel.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

La quasi-totalité des étudiants du 2<sup>ème</sup> cycle ont suivi leurs études antérieures à l'école. Le taux de réussite au diplôme est excellent, il est de 100 % sur les trois dernières années. Le DNSEP est décerné avec environ deux tiers de mention.

Un suivi des anciens diplômés a été mis en place par l'école via des newsletters et les réseaux sociaux. Avec des taux de réponse très satisfaisants (plus de 90 % pour les sortants des années 2011 à 2013), les enquêtes montrent que peu d'étudiants restent sans emploi à l'issue de leurs études (environ 20 %), ce qui est conforme à ce que l'on peut observer s'agissant des professions culturelles. Leurs situations sont cependant souvent précaires (pluriactivité importante, emploi à temps partiel, etc.). La mention design sonore semble offrir de bonnes possibilités d'insertion et de développement dans le secteur industriel, avec une réelle marge de progression dans ce domaine innovant et porteur.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est solide. Les enseignants sont tous des professionnels reconnus dans leur domaine de création. Ils sont artistes, designers, théoriciens, architectes, urbanistes, éditeurs, etc.

La mise en place de l'établissement unique a favorisé la mutualisation de compétences administratives au bénéfice des étudiants, comme les relations internationales.

Si le processus de constitution de l'EPCC et la période de réorganisation des 1<sup>ers</sup> cycles ont dans un 1<sup>er</sup> temps fragilisé la cohésion pédagogique, les instances de gouvernance sont maintenant en place. Le conseil pédagogique et de la vie étudiante, réuni deux fois par an, permet un partage d'informations entre les trois sites de l'école, un phasage de l'organisation et le développement d'idées stratégiques. Ses travaux ont permis des évolutions notables (modification du calendrier de l'année, précision sur le rôle des coordinateurs, création de nouveaux enseignements sur les techniques

Cao/Dao). Les représentants des étudiants sont membres de ce conseil. Il existe un conseil scientifique qui n'est pourtant pas totalement opérationnel. Une réflexion est en cours s'agissant de sa composition afin d'associer davantage de spécialistes extérieurs à l'établissement.

En 2015, l'ESBA TALM a mis en place un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les taux de réponses sont très satisfaisants pour l'option *design* (100 % en 4<sup>ème</sup> année et 80 % en 5<sup>ème</sup> année). Les étudiants ont fait remonter des demandes de suivi technique et d'accès facilités aux ateliers et au matériel. Des programmations de travaux ont été entreprises rapidement dans les espaces de l'école ainsi que d'autres améliorations matérielles, témoignant d'une réactivité de l'établissement.

Les recommandations de la précédente évaluation du HCERES ont été prises en compte (développement accru des stages, légère amélioration des effectifs au Mans).

On souligne le caractère et le ton sincères du dossier et du bilan d'autoévaluation. Les points faibles constatés sont assumés et mis en lumière plutôt que masqués par des artifices de discours. Ces documents paraissent issus d'une réelle collaboration entre les trois directeurs de site qui, bien qu'ayant chacun leur vision et leur connaissance des environnements professionnels, savent conduire des actions communes (par exemple, le recrutement des enseignants).

## Conclusion

### Points forts :

- Une équipe pédagogique de qualité.
- L'originalité de la mention design sonore, unique en France, qui paraît offrir les meilleures possibilités d'insertion et de développement industriel.
- Un suivi des anciens diplômés performant.
- L'intérêt du projet de réseau multi-site (partage des compétences techniques, des connaissances théoriques, et des ressources matérielles), dans la continuité du programme de recherche Synthetic.
- Une attention à la théorie et à des champs de recherche prospectifs, en particulier au Mans.

### Points faibles :

- Des effectifs étudiants relativement réduits pour les trois formations.
- Le manque de visibilité des objectifs professionnels de la formation de la mention espace de la cité.
- Le peu de lien entre les trois formations de la filière design.

### Recommandations pour l'établissement :

L'ESBA TALM a su trouver des spécificités et des thèmes de recherche innovants et singuliers et sans doute porteurs sur son territoire. Les axes de recherche permettent de structurer des projets de partenariats effectifs et dynamiques qui entretiennent des réseaux nationaux voire internationaux. Le programme de recherche Synthetic et le design sonore se situent sur des terrains de pointe qui pourraient devenir la marque distinctive de l'école.

La mention espace de la cité à Angers semble théorique et isolée au sein de l'école. La formation paraît mener un travail de réflexion autour des nouveaux enjeux des villes (friches urbaines, environnement et reconversion). Les enseignements liés à la construction, aux matériaux, à l'urbanisme, etc., les rattachent aux problématiques des écoles de paysage, d'architecture ou d'ingénierie urbaine. Il serait souhaitable de mieux définir les objectifs du cursus d'études. La partie ingénierie est-elle prise en charge par l'ESBA TALM ? Quels sont les métiers visés ? L'option *design* d'Angers et la mention design sonore du Mans ont davantage de points communs car elles se situent sur les mêmes territoires de prospective. Enfin, quelle narration permettrait de connecter les trois formations entre elles ?

L'école devrait pouvoir s'ouvrir à des territoires encore plus singuliers, spécifiques, ouverts sur l'avenir. Elle est à la croisée d'univers pouvant se raccorder via des outils originaux (par exemple de type Synthetic) et de nouvelles pratiques de conception en design, et très probablement bientôt sur de nouveaux métiers.

# Observations de l'établissement

**Rapport d'évaluation HCERES : Option *Design*  
Observations de l'École supérieure des beaux-arts TALM  
(Tours-Angers-Le Mans)**

Nous avons pris connaissance de l'évaluation du HCERES avec attention et satisfaction. En effet, nous relevons que le travail de fond entrepris depuis deux années universitaires notamment au sein de TALM trouve une forme de reconnaissance. Par ailleurs, nous avons bien intégré les points sur lesquels notre vigilance devra porter et même si nous avons d'ores et déjà commencé à améliorer certains d'entre eux, nous poursuivrons cet effort au cours des mois et années à venir.

Nous n'avons pas d'observations à apporter. Seule une remarque factuelle page 6 – 8<sup>ème</sup> paragraphe : La mention espace de la cité est enseignée au Mans et non à Angers.

